



ASSOCIATION des PROPRIÉTAIRES de SOUTHIERE-SUR-LE-LAC

Bulletin de l'Association des propriétaires de Southière-sur-le-Lac

Décembre 2019

Bonjour à tous nos membres.

Nous vous souhaitons des heureuses fêtes avec tous ceux qui vous sont chers.

Les membres du Conseil d'administration de votre association sont : Gérard Landry, président, Sylvain Grimard, vice-président, Robert Chartrand, secrétaire, Rod Holmes, trésorier, Chantale Goyette et Manoushka Ross, administratrices, Luc Favreau, administrateur.

Depuis son élection en juin 2019, quatre réunions du CA ont eu lieu afin de faire progresser les différents dossiers. Le CA a également rencontré la mairesse de Magog, madame Vicky May Hamm, afin d'échanger sur les questions qui préoccupent l'APS, notamment le Ruisseau Castle, la prolifération des algues dans le lac et la servitude sur le grand parc.

Les valeurs de l'APS

Notre communauté de Southière-sur-le-Lac est un milieu de vie dynamique et agréable façonné par des visionnaires dans la foulée du notaire Southière, acquéreur de la ferme de M. Wright à la fin des années soixante. En 1975, l'Association des propriétaires de Southière (l'APS), créée pour assurer le relais, a pris en mains la destinée de notre quartier avec ses parcs, ses sentiers, ses équipements et les a pérennisés au service des membres.

Chaque membre de l'APS bénéficie d'une façon ou d'une autre de la volonté commune de valoriser, maintenir et protéger un milieu de vie convivial qui privilégie:

- la mise en valeur et la protection de la nature,
- le développement et le maintien de rapports respectueux entre les personnes,
- le support aux orientations proposées et votées en assemblée générale par le conseil d'administration de l'Association,
- l'appui et l'encouragement des bénévoles qui en assurent les réalisations.

Bénévolat

Notre association et notre communauté ne pourraient fonctionner aussi efficacement sans l'assistance de bénévoles. Plusieurs membres apportent leur

précieuse contribution sans que celle-ci soit toujours visible. Que ce soit pour la patinoire, la pétanque, le centre communautaire, le tennis, les parcs, les embarcations aux petit et grand parcs, le conseil d'administration, le pique-nique en blanc, le tournoi de golf, le camp de jour, le tout repose sur le travail de généreux bénévoles qui font de notre communauté un milieu de vie dynamique et agréable.

Sans oublier les nombreux bénévoles qui les accompagnent, un sincère remerciement à Paula Gingras, Serge Dubord, France et Richard Blouin (Pique-nique en blanc), Diane Landry (golf), Paula Gingras et Richard Blouin (pétanque), Sarah Lorakker et Cloé Laforest (Camp de jour) et Gervais Pellerin et son équipe(tennis). Et merci à Murielle Cyr (secrétariat), Gérard Crépeau (envoi des messages aux membres) et à Hubert Simard (site internet).

Patinoire

Votre association a fait l'acquisition de nouvelles bandes trouvées sur le site des annonces Kijiji, Allez les voir : le détour en vaut la peine ! Nos jeunes seront assurément comblé(e)s.

Nous en avons fait l'achat auprès d'un particulier de Saint-Victor de Beauce qui a gagné le concours de la plus belle patinoire résidentielle de La Presse +, il y a deux ans. Un sincère remerciement à Pierre Larivière et Serge Phaneuf qui ont accompagné Sylvain Grimard pour aller les récupérer.

** Nous vous invitons à suivre et à respecter les plages horaires du panneau d'affichage

Fauconnerie

L'intervention d'une fauconnière avec sa buse (et quelque fois, avec son chien spécialisé) pendant 10 semaines au début de l'été a considérablement éloigné les volatiles qui déversent leurs cadeaux indésirables dans le lac et les parcs. Nous croyons que cette intervention a sensiblement diminué l'incidence de la dermatite chez nos baigneurs. Deux cas de dermatite du baigneur nous ont été rapportés cette année. Il faut cependant demeurer vigilants et continuer à prendre les précautions nécessaires pour éviter la dermatite. Nous avons, de plus, enlevé, à la main, environ 25 kg d'escargots à la grande plage. Les escargots génèrent les larves qui causent la dermatite du baigneur.

Horticulture et bandes riveraines

Cette année, l'entretien de nos fleurs et de nos arbustes a été confié à l'entreprise La Pépinière du grand Ben. En conformité avec la réglementation en

vigueur, les plantes non indigènes ont été remplacées par des plantes indigènes, certains arbustes particulièrement touffus ont été taillés, de petits arbres égarés dans les bandes riveraines ont été éliminés, ce qui a eu pour effet de dégager la vue sur le lac, sans que notre objectif de contrer l'érosion n'ait été le moins compromis.

Chapelle (centre communautaire)

Notre Chapelle a fait l'objet des travaux suivants à l'intérieur. En voici, en bref, les détails :

- Réfection de la salle de bain de la grande salle et ajout d'une autre;
- Remplacement du revêtement de plancher en tapis et démolition de la partie surélevée (step) ; nous en avons profité pour faire fabriquer six plateformes séparées. Et ces plateformes sont amovibles, ce qui sera bien apprécié par les loisirs, entre autres ;
- Repeindre la partie avant ;
- Installer de l'eau chaude dans les deux salles de bain de la grande salle;
- Ajout de deux ventilateurs, circuits et prises électrique pour les deux salles de bain ;
- Amélioration et ajout au système audio ;
- Changer la porte arrière et celle du côté par des portes en acier.

Tennis

Le Club de tennis a connu une très belle saison 2019. Nous avons ressenti un regain de popularité pour ce sport, avec un très bon taux de participation des membres. En plus de notre tournoi annuel, de nos dimanche-open, des cliniques de tennis, nous avons mis sur pied une ligue de doubles et une ligue de simples, ce qui a contribué à favoriser l'interaction entre les membres. Nous avons dû hausser le nombre de parts sociales de 75 à 80 pour accommoder de nouveaux joueurs. L'instauration du site internet Balle Jaune (<https://ballejaune.com/club/tennissouthiere>) s'est bien faite et ce site est devenu un incontournable pour notre Club. Bon hiver à tous de la part du CA du Club de tennis de Southière-sur-le-Lac. gervais.pellerin@bnc.ca Tél. : 514-928-7650.

Embarcations au petit et au grand parcs.

À l'été 2019, les usagers du Grand Parc se sont montrés très satisfaits du processus pratiqué cette année pour l'attribution des emplacements et des vignettes. La grande majorité s'est vu octroyé le même emplacement occupé au cours des dernières années. Les emplacements libérés par certains usagers des années précédentes ont permis d'offrir un meilleur emplacement à certains et d'accepter de nouveaux usagers. Au total, une soixantaine de vignettes ont été attribuées au Grand Parc dont quelques-unes pour des embarcations au mouillage dont c'était une première attribution cette année. Des solutions ont pu

être trouvées par dialogue à la suite de demandes particulières ou de plaintes reçues.

Au Petit Parc, des embarcations de nature plus diverse se côtoient. Les usagers, en général, reconnaissent la qualité des emplacements mis à leur disposition et la grande disponibilité de la responsable. Pour assurer la sécurité des usagers, le respect des règles et des façons de faire établies de même que l'esprit de service et d'entraide au profit de la communauté retrouvent graduellement d'année en année l'ordre qui prévalait jusqu'en 2010. Avec la collaboration du CA de l'APS, certains usagers récalcitrants ont finalement accepté d'adhérer aux pratiques établies.

L'entretien des équipements de l'APS mis en place au cours des années requiert une attention particulière et une continuité sans lesquelles des investissements de remplacement sont requis. Au cours de l'été, la rampe en aluminium pour la mise à l'eau d'embarcations a été réparée par des bénévoles de l'APS. Les pieux installés en 2017 facilitent l'installation des bouées posées à chaque année conformément au bail du domaine hydrique accordé par Québec à l'APS. Des bénévoles inspecteront l'état des pieux l'été prochain.

Travaux au Grand parc (servitude)

Les travaux effectués par la ville de Magog, pour améliorer le drainage des eaux pluviales, se sont terminés au début novembre. Tel que prévu, tout fut remis en place, à notre satisfaction (le terrain de pétanque est pas mal mieux, maintenant!). Le personnel de la ville de même que du sous-traitant, ont été particulièrement patient en répondant aux questions de nos membres, régulièrement. Nous en avons profité pour remplacer 35 mètres de haie de cèdres du côté est du grand parc. Aussi, nous avons rehaussé le terrain à cet emplacement, car il y avait une forte accumulation d'eau à chaque pluie.

Pique-nique en blanc (10ième anniversaire)

Encore cette année, le pique-nique en blanc, du 4 août dernier, a connu un grand succès grâce au formidable travail de Paula Gingras, Serge Dubord, France et Richard Blouin et de nombreux bénévoles. 353 adultes et 47 enfants ont participé à cet événement sous un chapiteau merveilleusement décoré. Toutes nos félicitations et un immense merci aux organisateurs et aux nombreux autres bénévoles!

Camp de jour

Cet été, 75 jeunes se sont inscrits, dont une soixantaine à temps plein. Les activités furent dirigées par 5 animateurs/animatrices et une coordonnatrice. Les

enfants ont effectué des sorties à tous les vendredis, et ont participé tous les jours à des ateliers d'art ou de sports. Les enfants ont grandement apprécié la baignade sans dermatite, surtout avec l'été chaud et humide que nous avons connu.

Félicitations à Sarah Lorakker et à son équipe.

Pétanque

L'ouverture de la saison en mai, par un apéro amical, a donné lieu encore une fois à une belle camaraderie. Chaque lundi, environ 20 personnes s'amuse grandement. La saison s'est terminée à l'Action de Grâce par un apéro et un souper à la Chapelle. Paula Gingras s'est occupée avec brio des communications. Tous sont invités à y participer.

Tournoi de golf

Le tournoi de golf a eu lieu le 7 septembre au club de golf Orford. L'organisatrice, Diane Laroche, s'est adjoint plusieurs bénévoles dont Michel Laroche, Chantale Roy, Pascal Martin, et Yves Savary. Nous les remercions chaleureusement. 56 joueurs ont participé au tournoi et 77 personnes se sont présentées pour le buffet chaud qui a suivi à la Chapelle. Et la soirée s'est terminée en dansant sous la musique d'un DG enthousiaste. Merci à Diane et son équipe.

Le Ruisseau Castle

Objet de l'attention de l'APS depuis de nombreuses années, ce ruisseau est devenu un sujet de préoccupation majeur. De plus en plus de sédiments et de détritiques provenant de ce cours d'eau envahissent le delta, ainsi que les rives du lac. Plusieurs de nos riverains de même que la Petite plage sont affectés par le phénomène.

Une table de concertation réunissant les trois municipalités concernées a été formée et nous entendons bien, avec l'APARC et le regroupement des riverains de la Baie des Aunes, faire pression sur cet organisme afin de mettre fin aux problèmes engendrés par le Ruisseau Castle.

Publi-sac

Nous avons demandé à Publi-sac d'arrêter la distribution de leurs sacs en plastique dans le domaine Southière, et plutôt d'installer des distributrices aux emplacements de Poste Canada. Ce qui fut fait récemment.

Cannabis

En conformité avec le règlement adopté par la ville de Magog, nous vous rappelons qu'il est interdit de consommer du cannabis sur toutes les propriétés et terrains de notre Association.

AirBnB :

Le responsable des permis d'hébergement à la ville de Magog nous a indiqué qu'aucun permis d'hébergement à court terme n'a été accordé, et ne sera accordé dans le secteur Southière. Il y a cependant quelques droits acquis sur le territoire.

PIIA

Nous surveillons maintenant régulièrement les publications, sur le site internet de la ville de Magog, concernant les dérogations aux règlements de zonage, et tout autre changement, qui pourraient affecter Southière. Nous voulons, en effet, faire entendre notre opinion concernant toutes dérogations ou changements de zonage, qui nous apparaissent préjudiciables à un ou plusieurs de nos membres. De plus, nous regardons présentement la possibilité de revoir notre plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), afin de le rendre plus conforme aux intérêts de nos membre.

Gardiens

En terminant, nous tenons à souligner l'excellent travail de nos gardiens, François Girard et Léanne Doré.

Meilleurs vœux

Le conseil d'administration profite de ce communiqué :

- pour vous dire que c'est grâce à votre participation aux différents événements organisés par des bénévoles que notre Association se porte si bien;
- pour vous souhaiter de **TRÈS JOYEUSES FÊTES** et une **BONNE ANNÉE 2020!**

Nous vous tiendrons au courant sur notre site Internet de tout nouveau développement en ce qui a trait aux affaires de l'Association. Si toutefois vous

voulez nous faire part de suggestions ou de commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Vous pouvez nous joindre :

- En nous écrivant, au : 250, avenue de la Chapelle, Magog, QC, J1X 5V4
- Via notre site internet : www.southieresurlelac.ca
- Par courriel à : aps@southieresurlelac.ca
- En téléphonant, au : (819) 843-5846

Merci pour votre support et votre intérêt constant!

Le Conseil d'administration de l'APS